



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles étudiantes

Question au Gouvernement n° 1635

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Deflesselles.

M. Bernard Deflesselles. Monsieur le Premier ministre, ma question est bien évidemment totalement spontanée. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) J'ose espérer que sa «teneur grammaticale» n'appellera aucun commentaire de votre part. (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. Didier Boulaud. Ce n'est pas politiquement correct !

M. Bernard Deflesselles. La semaine dernière, en réponse à une question de mon collègue M. Patrick Ollier, vous avez affirmé solennellement devant la représentation nationale qu'en ce qui vous concernait, votre seul rapport avec la MNEF remontait à quarante ans, à l'époque où vous payiez vos cotisations étudiantes. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Christian Bataille. Encore !

M. Bernard Deflesselles. Vous avez ajouté que nous ne trouverions rien d'autre vous concernant. Vous avez surenchéri, disant que personnellement, politiquement, fonctionnellement, vous étiez totalement étranger à la MNEF. Vous nous avez enfin asséné que si nous cherchions un système organisé, où fonctionnement institutionnel et fonctionnement partisan, où gestion d'une structure et avantages personnels ont été intimement liés pendant vingt ans, il ne fallait pas regarder de votre côté.

M. Didier Boulaud. La question !

M. Bernard Deflesselles. Eh bien, aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, permettez-moi de regarder de votre côté. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. Vous, vous regardez dans le Canard !

M. Bernard Deflesselles. Il semblerait d'après certaines informations largement diffusées par la presse, et donc, mes chers collègues, sujettes à vérification... (Exclamations sur les mêmes bancs.)

M. Albert Facon. Et vous, vérifiez votre question !

M. Bernard Deflesselles. Monsieur le président, je comprends que certaines questions dérangent, mais elles doivent être posées devant la représentation nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance.) Il semblerait donc, selon des informations de presse largement diffusées, mais sujettes à vérification, que, lorsque vous étiez ministre de l'éducation nationale de 1988 à 1991, une de vos plus proches collaboratrices en charge de la communication au sein de votre cabinet percevait un complément de salaire de la MNEF. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Comble d'ironie, cette collaboratrice devait être embauchée par la suite dans les services d'Anne Sinclair, connue à la ville sous le nom de Mme Strauss-Kahn. (Protestations sur les mêmes bancs.)

M. Jean-Luc Warsmann. Bravo !

M. Bernard Deflesselles. Alors, monsieur le Premier ministre, l'alternative est très simple. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. Un peu de silence ! Achevez votre question, monsieur le député.

M. Bernard Deflesselles. Si vous ignoriez ce lien entre votre cabinet et la MNEF, vous avez péché par

ignorance; si vous le connaissiez, vous avez péché en intention.

Ma question, vous l'avez compris, ne porte pas sur un mode de financement discutable - bien que largement pratiqué - des cabinets ministériels. La seule question qui vaille, monsieur le Premier ministre, c'est celle de la valeur de votre parole devant la représentation nationale ! (Applaudissements sur les bancs du groupe Démocratie libérale et Indépendants, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je confirme absolument ce que j'ai dit la semaine dernière et je n'ai rien à y ajouter. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste. - Huées et claquements de pupitres sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Michel Ferrand. Il se défile !

Données clés

Auteur : [M. Bernard Deflesselles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1635

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 novembre 1999, page 9174

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 novembre 1999